

LE 20EME ANNIVERSAIRE DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT 20 NOVEMBRE 2009

I. LA RANDONNEE ROLLERS : ROULE POUR TES DROITS

Le **dimanche 22 novembre 2009** à partir de 14h00, au départ du magasin Nomades, 37 boulevard Bourdon (métro Bastille) est organisée une **randonnée rollers « Roule pour tes droits »** en partenariat avec l'association **Rollers et Coquillages**. En rollers ou en vélo, tous les enfants de plus de 12 ans sont invités à rouler pour leurs droits dans Paris.

La **Mairie de Paris** soutient cette randonnée en diffusant l'information sur leurs panneaux lumineux, leur site internet et leur portail Jeunesse.

La **Fondation Auchan** s'est associée à la Défenseure des enfants pour soutenir les droits de l'enfant à l'occasion de cette randonnée

Le **Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière (CNIEL)** s'est associé à la Défenseure des enfants pour soutenir les droits de l'enfant à l'occasion de cette randonnée.

L'association **Mobile en ville** facilitera la participation d'enfants porteurs de handicap à la randonnée.

II. LA CAMPAGNE DES DROITS DE L'ENFANT AVEC LES EDITIONS BIOTOP

▪ Les éditions Biotop

Dans le cadre du 20^{ème} anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, la Défenseure des enfants a conclu un partenariat avec les éditions Biotop, éditeur du « mini-livre 3/2 » (ouvrage de 3 cm sur 2 cm)

Les éditions Biotop s'attachent depuis de nombreuses années à soutenir et promouvoir les textes fondamentaux, dont la Convention internationale des droits de l'enfant, et s'engagent sur la sensibilisation aux questions de citoyenneté. Un Mini-Livre reprenant 12 droits fondamentaux des enfants sélectionnés et réécrits par les équipes de la Défenseure des enfants a été spécialement conçu pour le 20^e anniversaire, ainsi que des marque-pages et une affiche de 100 x 70 cm présentant le schéma des acteurs de la protection de l'enfance.

18 Conseils généraux ont souhaité participer à cette campagne de promotion des droits de l'enfant, au cours de laquelle près de 500 000 Mini-Livres seront distribués, afin de faire connaître la Convention internationale des droits de l'enfant au plus grand nombre :

l'Aisne,
l'Allier,
les Ardennes,
les Bouches-du-Rhône,
la Charente,
la Corse du Sud,
la Creuse,
les Deux-Sèvres,
la Guadeloupe,
le Finistère,
les Hautes-Alpes,
l'Isère,
la Loire,
le Lot-et-Garonne,
la Lozère,
la Meurthe-et-Moselle,
la Seine-Maritime,
la Somme.